

Appel à propositions auprès de graphistes

projet saison culturelle

Le ministère de la Culture et de la Communication fait un appel à propositions auprès de graphistes pour la création d'un nom et d'une base line, de l'identité visuelle, d'un logotype et d'une charte graphique print et digitale et déclinaisons.

CONTEXTE

Le projet Saison culturelle

La France demeure au premier rang des destinations touristiques mondiales.

Les lieux et les événements culturels, le savoir-vivre à la Française sont des critères qui fondent la décision de choisir la France comme destination touristique.

La France et en particulier Paris et l'Île-de-France enregistrent depuis quelques mois une forte diminution du nombre de visiteurs étrangers.

C'est la raison pour laquelle le ministère de la Culture et de la Communication a proposé de présenter la saison culturelle 2017 de la capitale et de sa région et de lancer une série d'actions dont une campagne de communication internationale pour la valoriser à l'étranger.

Le lancement de cette saison culturelle aura lieu le 15 décembre 2016 à l'occasion du premier colloque sur le tourisme culturel et se tiendra dans un établissement culturel mondialement connu.

Ce colloque sera organisé en présence de personnalités du monde culturel françaises ou étrangères internationalement reconnues ayant des liens avec notre pays.

Cet événement sera l'occasion de présenter la campagne de communication internationale, le ou les spots audiovisuels qui seront diffusés à l'étranger, la campagne de communication digitale et l'agenda culturel.

La mise en œuvre de cette campagne s'effectuera avec une dimension partenariale qui caractérise ce projet. Il va en effet solliciter l'implication d'un grand nombre d'acteurs du tourisme et de la communication, parmi lesquels :

- . le conseil du Service d'information du gouvernement (SIG)
- . le ministère des Affaires étrangères et du Développement international.
- . le secrétariat d'État chargé de la promotion du tourisme ;
- . la Mairie de Paris ;
- . le conseil régional d'Île-de-France ;
- . la métropole du Grand Paris ;
- . Atout France ;
- . l'Institut français ;
- . France médias monde ;
- . TV5 monde ;
- . France télévisions ;
- . Radio France.

Le périmètre et de calendrier de cette campagne de communication indépendamment de l'événement de

lancement se déroulera à partir du 1^{er} janvier 2017 sur les zones géographiques suivantes qui seront ciblées en priorité : Amérique du Nord, Asie (Japon, Corée, Taïwan, Hong Kong, Singapour, Chine), capitales européennes, Afrique, Moyen Orient, Russie.

Après cette présentation de la saison culturelle 2017, il s'agira de faire de ce rendez-vous un événement annuel incontournable de la promotion du tourisme et de la culture en France en prenant en compte les impératifs de calendrier des professionnels du tourisme (prévoir la présentation de la saison 2018 en juillet 2017).

OBJET

La présente consultation a pour objet un appel à candidature pour la sélection d'un graphiste susceptible de réaliser la création du nom et de la base line, de l'identité visuelle, du logo et la charte graphique print et digitale, ainsi que ses adaptations.

BUDGET : 18000,00 euros HT

DUREE : 12 mois

Proposition attendue par le Ministère

Le ministère de la Culture et de la communication souhaite pouvoir obtenir :

- un nom et une base line
- un logo
- un logo animé

- une charte graphique. livraison d'une charte sous forme électronique comprenant les éléments suivants: typos, utilisation du logo, couleurs, utilisation des images et graphiques, déclinaison des supports...

- Une assistance à la réalisation des documents audiovisuels
- des affiches pour la promotion ou la publicité :40x60 cm
80x120 cm
120x176 cm
120x160 cm
- 120x160 cm repiquable (prévoyant un espace pour l'intégration de logos des partenaires régionaux sur l'affiche nationale, par exemple dans le cadre d'un affichage municipal)
- 40x60 cm repiquable (affiche avec une zone blanche destinée à écrire des informations)
- 40x60 cm repiquée (affiche générique 40x60 repiquée, avec le logo des partenaires : max. 2 versions)
- - Annonces presse - formats (à définir selon négociation)
- - Dossier de presse selon la charte : création du gabarit pour les pages types (environ 10 pages types : 1re et 4e de couverture, sommaire, tête de chapitre...) et livraison des maquettes sur *InDesign* (avec les feuilles de style) à l'agence en charge de la coordination générale de la manifestation, retenue par le ministère de la Culture et de la Communication dans le cadre d'un appel d'offre.

- charte graphique et logo du mini site web « Saison culturelle"

Adaptation du visuel au site web de la manifestation (feuilles de style pour la page d'attente, 1re page et pages intérieures). Ces adaptations devront respecter les spécificités techniques de la plate-forme du ministère de la Culture et de la Communication.

- Habillage graphique du site web aux formats spécifique des sites partenaires dans le cadre de nos partenariats institutionnels

- habillage de la page d'accueil
- bannières cliquables selon formats à définir 300 x 600 pixels
- pavés selon formats à définir
- 300 x 250 pixels

Pour les bannières flash, il est nécessaire de faire des gif en Back up (accessibilité). Enfin il est nécessaire d'enregistrer la bannière flash sous un format flash 8 maximum, afin que les bannières soient visibles depuis les sites Internet des ministères.

- habillage graphique des réseaux sociaux de la Saison culturelle (Facebook, twitter, instagram, Google+, pininterest... liste non exhaustive)
- Création du gabarit pour les panneaux types (environ 4 panneaux types : panneau d'introduction, 2 types de panneaux textes/photos (format A0 ou A1), cartels/ kakemonos) et livraison des maquettes sur *InDesign* (avec les feuilles de style) à l'agence en charge de la réalisation de l'exposition, retenue par le ministère de la Culture et de la Communication.

Merci de nous adresser :

- votre proposition sous forme d'image tiff ou jpg. Un format 4/3 est souhaité, du fait de l'usage sur un support web,

- le devis relatif à cette prestation, intégrant la cession des droits de reproduction pour une durée illimitée, monde.

- un RIB ainsi qu'un extrait Kbis (merci de vérifier que le nom qui figure sur toutes les différentes pièces comptables est identique).

Les deux propositions non retenues par le Ministère seront rémunérées à hauteur de 1500 euros HT, sur les trois premières sélectionnées après envoi du brief, ce dernier s'engageant à ne pas les reproduire sur quelque support que ce soit.

Votre proposition doit être adressée au plus tard le lundi 17 octobre 2016 à 12h

Francois MULLER

Direction générale des patrimoines

et Sylvie COLOMBIE

francois,muller [@culture.gouv.fr](mailto:francois,muller@culture.gouv.fr)

Tél : 01 40 15 82 63

sylvie.colombie@culture.gouv.fr

Tel : 06 14 07 07 43

Pour toute question ou précision, n'hésitez pas à vous adresser :

à Sylvie Colombié : sylvie.colombie@culture.gouv.fr